



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D'EST HEREFORD**

AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Lors de son assemblée ordinaire du 2e jour de novembre 2020, le conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal, le calendrier des assemblées ordinaires du conseil pour l'année 2020 ainsi que l'heure de ces dernières.

Les assemblées auront lieu à 19h00 à la bibliothèque municipale au 15, rue de l'Église East Hereford et les dates d'assemblées sont les suivantes :

11 janvier	5 juillet
1er février	2 août
8 mars	7 septembre
6 avril	4 octobre
3 mai	15 novembre
7 juin	6 décembre

DONNÉ à East Hereford ce vingt-cinquième jour de novembre 2020.

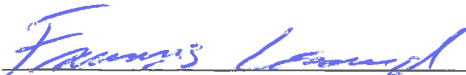


François Lessard
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Lessard, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 25^e jour de novembre 2020 entre 9:00 heures et 15:00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25^e jour de novembre 2020.



François Lessard
Secrétaire-trésorier